

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 51 (1922)

**Heft:** 13

**Rubrik:** Société des institutrices

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 28.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Maintenant, chers collègues, « fédérés » ou non, mais tous confédérés, à l'œuvre, non pas pour la gymnastique « über alles », mais pour la culture physique à sa place. La Fédération cantonale ne poursuit pas d'autre but que celui-là.

Au nom de la sous-section du IX<sup>me</sup> arrondissement :

*Le Secrétaire :*

Jules MUSY.

*Le Président de la sous-section :*

André PAULY.

---

### SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Sa Grandeur Mgr Besson veut bien nous faire l'honneur de présider la réunion générale des institutrices qui aura lieu, à la Villa Miséricorde, le jeudi, 9 novembre, à 2  $\frac{1}{2}$  heures.

Cette faveur, qui prouve toute la sollicitude de Sa Grandeur notre Evêque pour le corps enseignant, sera sans doute accueillie avec reconnaissance par toutes les institutrices. Nous les prions de venir, aussi nombreuses que ces années dernières, entendre les directions de notre Evêque vénéré.

*Le Comité*

---

### Pour les cours complémentaires

En vue de faciliter l'enseignement du dessin et de la comptabilité aux cours complémentaires des jeunes gens conformément au nouveau programme officiel, la Direction de l'Instruction publique fait connaître ce qui suit :

1<sup>o</sup> Pour le *dessin*, les instituteurs trouveront au Dépôt du matériel scolaire, section A, un papier spécial non réglé revenant à 5 cent. la feuille ;

2<sup>o</sup> Pour la *comptabilité*, ils pourront se procurer à l'imprimerie Galley et C<sup>ie</sup>, à Fribourg, à l'usage des élèves, une pochette contenant : 1 cahier « Livre d'Inventaire », 8 pages ; 1 cahier « Grand Livre », 12 pages ; 1 cahier « Journal-Caisse », 4 pages ; le prix de revient en est de 1 fr. 50 par pochette ;

3<sup>o</sup> Pour les maîtres, les ouvrages suivants sont recommandés : *Manuel de comptabilité professionnelle et calculs y relatifs*, méthode publiée par l'Union suisse des Arts et Métiers, chez Huber et C<sup>ie</sup>, éditeurs, Frauenfeld, à 1 fr. 50 l'exemplaire ; *Collection de formulaires*, éditée par M. Schorro, professeur, chez MM. Butty et C<sup>ie</sup>, éditeurs à Estavayer-le-Lac, prix 1 fr. 50 ou 1 fr. 70 la collection ; *Cours de comptabilité*, par Grandchamp et Marrel, édité chez Payot et C<sup>ie</sup>, à Lausanne, à 2 fr. 50 l'exemplaire.

Fribourg, le 26 octobre 1922.

*La Direction de l'Instruction publique.*

---